

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR SOUTENIR LA COMMUNE DE TANGER DANS LE SUIVI TECHNIQUE DU PROJET TT-EMPLOI ET L'IMPLEMENTATION DES ACTIVITÉS DU PROJET EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DES POLITIQUES D'EMPLOI

Code budget : 23EEP001

Projet : TT-EMPLOI

Rubrique d'imputation : 2.9.7, 2.9.8

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 73 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

L'objectif principal du projet TT-Emploi est de promouvoir la coopération interinstitutionnelle pour garantir les droits économiques et sociaux des femmes et des jeunes au Maroc, ainsi que de promouvoir le rôle opérationnel des communes de Tanger et de Tétouan en termes de création d'emplois, de formation & orientation et soutien à l'entrepreneuriat au niveau local, conformément à l'Agenda 2030 des Nations Unies et à la stratégie MedCat 2030 du Gouvernement de la Catalogne (Generalitat de Catalunya).

Le projet est financé par l'Agence Catalane de Coopération au Développement du Gouvernement de la Catalogne et a une durée de 24 mois, de janvier 2023 à décembre 2024.

Le premier axe du projet vise à renforcer les capacités des communes en matière de création d'opportunités d'emploi, d'orientation professionnelle et d'appui à l'entrepreneuriat afin de garantir les droits économiques et sociaux des femmes et des jeunes au Maroc.

Le deuxième axe du projet vise à renforcer le rôle des municipalités dans la gouvernance des politiques de l'emploi et le troisième vise à transférer les apprentissages et connaissances acquises au cours du projet dans le réseaux MedCités.

Principales activités du projet

Axe 1 : Renforcer le rôle des communes afin qu'elles deviennent des agents actifs pour garantir les droits économiques et sociaux (promotion de l'emploi) des jeunes et femmes

- ✓ Elaboration d'un **diagnostic local du marché de l'emploi de Tanger et Tétouan** (secteurs stratégiques, profils et besoins actuels et futurs) pour l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes;
- ✓ Implémentation des **programmes de formation à Tanger et Tétouan pour les jeunes et femmes** (2023, 2024) dans les secteurs économiques susceptibles d'offrir plus d'opportunités d'emploi ;
- ✓ Développement des **programmes d'incubation de projets de jeune femmes innovants pour l'entrepreneuriat** (2023, 2024) à Tanger et Tétouan;

- ✓ **Création d'un dispositif local d'orientation et d'insertion socio-professionnelle à Tanger et Tétouan** destiné aux jeunes et aux femmes (à définir) : **formation des équipes municipales et activation du service** ;
- ✓ Organisation des **salons annuels de l'emploi à Tétouan et Tanger** (2023, 2024) qui réunissent des entreprises locales et jeunes chercheurs d'emploi ;
- ✓ Promotion des **campagnes de communication** et de diffusion d'informations en ligne du service local d'orientation professionnelle et de formation ou autres dans les deux communes.

Axe 2 : Promouvoir la gouvernance multi-niveaux et améliorer la collaboration entre les communes et les entités publiques nationales dédiées à la promotion de l'emploi, de la formation et orientation professionnelle.

- ✓ Réalisation d'une **cartographie des acteurs, d'une analyse des besoins internes et d'une feuille de route (plan d'action municipale de promotion de l'emploi)** afin de favoriser la participation à une gouvernance de l'emploi multiniveaux qui intègre les spécificités et les priorités de chaque ville ;
- ✓ Implémentation d'un **programme de formation destiné aux équipes municipales** de Tanger et de Tétouan pour encourager la création et la mise en œuvre de projets favorisant l'emploi et le développement local ;
- ✓ Élaboration d'**accords de collaboration** avec des institutions stratégiques pour chaque municipalité ;
- ✓ Appui à la participation des communes dans des **espaces de concertation multi-acteurs et multi-niveaux** en faveur d'une gouvernance de l'emploi concertée et inclusive dans les deux communes.

Axe 3 : Transfert d'apprentissages et de connaissances.

- ✓ Organisation d'une **visite d'étude internationale à Barcelone** pour connaître les initiatives locales en faveur de l'emploi des jeunes et des femmes (Salon de l'Occupation, 10/2023) et participation au **MedCat Days 2024** organisé par la Generalitat de Catalunya.
- ✓ Organisation d'un **séminaire international sur la gouvernance locale de l'emploi** avec la participation des communes méditerranéennes dans le cadre du programme du salon de l'emploi de Tanger 2024 ;
- ✓ Elaboration d'un **rapport de capitalisation** des principaux outils et expériences du projet.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est de soutenir la commune de Tanger dans le suivi technique du projet TT-Emploi et en particulier l'implémentation des activités en matière de gouvernance des politiques de l'emploi (axe 2 du projet).

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

Le prestataire de services soutiendra l'équipe municipale de Tanger sous la supervision du Secrétariat MedCités comme coordinateur local du projet et expert en gouvernance local de politiques d'emploi.

1. Tâches coordination locale du projet TT-EMPLOI

Tâche 1 : Soutenir l'équipe municipale de Tanger dans la mise en œuvre des activités du projet, y compris la logistique des activités.

Janvier 2024 – décembre 2024

- Soutenir le lancement et le suivi des actions du projet: formations, mentorats, création du service local d'orientation professionnelle, campagnes de communication, salon de l'emploi, etc.
- Organisation logistique des activités du projet: organisation des salles de formations, restauration, impression du matériel, mobilisation des bénéficiaires, etc.
- Coordonner, en contact étroit avec l'équipe municipale, la mise en œuvre des activités, en soutenant les consultants, formateurs et mentors dans toutes les tâches liées à la mise en place des activités.
- Faciliter la mobilisation des acteurs du territoire pertinents (acteurs publics, partenaires sociaux, société civile, jeunes).
- Mobiliser les participants et les groupes cibles des formations et mentorats, selon les besoins des activités du projet.
- Collecter matériel audiovisuel de toutes les activités du projet.

Livrable 1.1: Rapport d'activité, qui doit comprendre des comptes rendus, liste des signatures des participants et photographies des activités mises en œuvre.

Tâche 2 : Soutenir l'équipe municipale dans l'organisation du salon de l'emploi 2024, qui comprend également l'organisation d'un séminaire international sur la gouvernance locale de l'emploi avec la participation des communes méditerranéennes

Juin – décembre 2024

Le séminaire comptera avec la participation de 30 élus municipaux de profils techniques et politiques membres de MedCités et aura un budget de 12.000 EUR.

Le salon a pour objectif de mobiliser 600 jeunes et dispose d'un budget de 16.000 EUR pour les frais logistiques.

- Elaborer le programme de l'événement, contacter les intervenants et préparer l'agenda, gérer les invitations.
- Coordonner les prestations logistiques de l'événement : contacter les prestataires, location du lieu, assurer la livraison du matériel nécessaire (équipement audiovisuel, matériel de communication et diffusion...) ainsi que le service traiteur.
- Mobiliser et communiquer avec le public cible de l'événement (600 jeunes) : promouvoir l'activité, identifier et informer les personnes cibles et assurer leur participation.
- Promouvoir un programme de sponsoring pour cofinancer l'organisation de l'événement si la commune le juge opportun.
- Rédiger le rapport de l'événement évaluant ses principaux résultats et incluant des données sur la participation.
- Produire un communiqué de presse à la fin de l'évènement.

Livrable 1.2 : Rapport de l'évènement, inclus dans le rapport d'activité (L1), qui comprend également le communiqué de presse.

Tâche 3 : Soutenir MedCities dans la coordination globale du projet :

Janvier – décembre 2024

- Coordonner et superviser la mise en place des activités du projet.
- Faire la liaison avec la commune de Tanger pour assurer la correcte exécution du projet.
- Contact et suivi de la mise en œuvre des activités avec les prestataires et identifier les fournisseurs de services potentiels.
- Assister à la préparation de TdRs requises pour la mise en place des actions et à l'identification des experts locaux pertinents pour les services requis.
- Appuyer la préparation du contenu du matériel de communication du projet et veiller au respect des règles de visibilité du bailleur de fond et des partenaires du projet tout au long du projet.
- Suivre régulièrement et rapporter les progrès au Secrétariat de MedCities (1 réunion bihebdomadaire en ligne).
- Appuyer le Secrétariat Général de MedCities à la préparation des missions menées à Tanger relatifs aux projets (1-2 missions), et les y accompagner.
- Participer à l'animation des réunions et des activités prévues par le projet et produire des comptes rendus.
- Participer aux réunions conjointes avec les communes de Tanger et Tétouan.
- Soutenir la rédaction du rapport de capitalisation final et évaluer les résultats du projet au niveau quantitatif et qualitatif.
- Identifier des instruments pour consolider le service à long terme, en coopération avec la commune de Tanger.

2. Tâches expert en gouvernance local de politiques d'emploi

Tâche 1 : Réaliser un plan d'action municipale en matière de promotion de l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes

Janvier – février 2024

Le projet TT-EMPLOI a précédemment développé un diagnostic local du marché de l'emploi de Tanger pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes, qui a inclus, entre autres, une cartographie des ressources publiques et privées, ainsi que les organisations de la société civile opérant dans les domaines de l'orientation socioprofessionnelle et de l'accompagnement en insertion professionnelle. Cette cartographie identifie également les acteurs publics, privés et civils avec lesquels des liens de coordination seront les plus pertinentes. Sur la base de ladite cartographie, le projet développera un dispositif communal qui répond aux aspirations et besoins des jeunes de la ville de Tanger en termes d'orientation et insertion socio-professionnelle.

De même, ladite cartographie, et bien sûr le Plan d'Action Communal (PAC), sera la base sur laquelle l'expert élaborera le **plan d'action municipale en matière de promotion de l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes**, avec une proposition spécifique d'institutions

stratégiques avec lesquelles effectuer des réunions pour la signature éventuelle d'accords de collaboration (voir tâche 3 pour plus d'informations).

Le plan d'action devrait également être basé sur une analyse des besoins internes des municipalités et prendre en compte des politiques actuelles adoptées en matière d'emploi et d'insertion sociale au niveau de la région et de l'état et son implémentation dans la ville, préalablement analysé dans le diagnostic local du marché de l'emploi.

Ledit plan devrait être basé sur des consultations déjà collecté par le diagnostic précédent avec des collectifs de jeunes et de femmes, des chambres de commerce, des syndicats et autres associations de métiers / professionnelles, représentants d'entreprises, représentants de différents services de la commune, Conseil Régional de Tanger Tétouan Alhoceima et directions régionales de l'ANAPEC et de l'OFPPPT, représentants des ministères du travail, des services sociaux et de l'éducation.

En bref, le plan devrait consister en une feuille de route afin de favoriser la participation à une gouvernance de l'emploi multiniveaux qui intègre les spécificités et les priorités de la ville et qui améliorer la collaboration entre la commune et les entités publiques nationales et régionales dédiées à la promotion de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle. Ce plan peut être opérationnalisé en fiches actions spécifiques selon les projets.

De même, l'expert élaborera un **programme de formation** destiné à l'équipe municipale pour encourager la création et la mise en œuvre de **projets favorisant l'emploi et le développement de l'économie locale**. Ladite formation doit répondre aux besoins de gestion des projets du staff de la commune et aura une durée de 10 sessions. L'expert concevra le programme de formation générique en collaboration avec l'équipe municipale mais ne mettra pas en œuvre la formation. Dans ce sens, l'expert identifiera 3 formateurs possibles qui peuvent mettre en place la formation. La conception de la proposition de formation doit inclure les objectifs pédagogiques, la table des matières, une méthodologie suggérée et les matériaux éventuels à utiliser. La formation doit former au moins 10 employés de la commune (5 femmes minimum) et aura lieu entre janvier et mars 2024. 10 employés de la commune de Tétouan participeront également à cette formation. Le programme de formation sera convenu avec le coordinateur local de Tétouan et MedCities.

Livrable 2.1 : Élaboration d'un plan d'action municipale en matière de promotion de l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes.

Livrable 2.2 : Conception d'un programme de formation pour l'équipe municipale en gestion de projets favorisant l'emploi et le développement de l'économie locale (environ 2 pages).

Tâche 2 : Soutenir l'équipe municipale dans la création du service local d'orientation socio-professionnelle.

Janvier – décembre 2024

Le diagnostic mentionné précédemment comprend la conception d'un dispositif communal qui répond aux aspirations et besoins des jeunes de la ville de Tanger en termes d'orientation et insertion socio-professionnelle. L'expert en gouvernance locale sera chargé d'accompagner l'équipe municipale dans la création dudit service à travers la mise en œuvre des tâches suivantes :

- Conception d'un **programme de formation** destiné à l'équipe municipale qui sera lié au nouveau **service/dispositif d'orientation socio-professionnelle**. Ladite formation aura une durée de 10 sessions. L'expert concevra le programme de formation générique mais ne mettra pas en œuvre la formation. Dans ce sens, l'expert identifiera 3 formateurs possibles qui peuvent mettre en place la formation. La conception de la proposition de formation doit inclure les objectifs pédagogiques, la table des matières, une méthodologie suggérée et les matériaux éventuels à utiliser. La formation doit former au moins 10 employés de la commune (50% femmes minimum) et aura lieu entre janvier et mars 2024.
- **Aménager l'espace du nouveau service**. Le projet a un budget de 10.000 EUR pour équipement et mobilier.
- Organiser une **campagne de communication et de diffusion d'informations en ligne** à l'occasion de l'ouverture du service local d'orientation professionnelle. Le projet a un budget pour créer et imprimer du matériel de communication. Cible: au moins 100 hommes âgés de 18 à 34 ans et 150 femmes de tous âges reçoivent des informations et/ou sont exposés aux messages de la campagne.

Livrable 2.3: Conception d'un programme de formation pour l'équipe municipale qui sera lié au nouveau service d'orientation socio-professionnelle (environ 2 pages).

Livrable 2.4 : Inclure le processus de création du service dans le rapport d'activité (livrable 1 de la coordination locale du projet).

Livrable 2.5 : Inclure les résultats de la campagne de communication, y compris les supports audiovisuels créés, et une analyse de son impact dans le rapport d'activité (livrable 1 de la coordination locale du projet).

Tâche 3 : Accompagner la commune de Tanger dans le développement et consolidation des accords avec des institutions stratégiques en matière de promotion de l'emploi et l'insertion professionnelle.

Mars – décembre 2024

Le plan d'action municipale en matière de promotion de l'emploi et l'insertion professionnelle comprendra une proposition spécifique de signature d'éventuels accords de coopération, indiquant les principaux points thématiques de collaboration, avec des institutions en matière de promotion de l'emploi et l'insertion professionnelle.

L'expert soutiendra la commune dans l'organisation de ces rencontres avec les institutions stratégiques et préparera les accords de collaboration ou partenariat en faveur d'une gouvernance de l'emploi concertée et inclusive.

Des rencontres seront organisées avec au moins 5 institutions stratégiques. Parmi eux, la recherche d'accords, ou les renforts dans le cas où ils existent déjà, est indispensable avec les institutions suivantes:

- Conseil régional de Tanger Tétouan Al Hoceima
- ANAPEC
- ONFPPT

- Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la région Tanger Tétouan Al Hoceima
- 1 organisation de la société civile identifiées comme clé par le projet.

La possibilité d'organiser des rencontres avec des représentants ministériels et du Département des Affaires étrangères et de l'Union européenne de la Generalitat de Catalunya et/ou l'Agence Catalane de Coopération au Développement est également recommandée.

En ce qui concerne l'équipe de négociation de la commune, il est recommandé qu'elle implique au moins 2 élus (1 homme et 1 femme) et deux techniciens (1 homme et 1 femme). Concernant les équipes des institutions à retrouver, il est recommandé la parité homme-femme si possible dans les rencontres.

Livrable 2.6 : Rapport final qui comprend les compte rendu et liste de présence des réunions avec les institutions stratégiques identifiées (minimum 5).

Livrable 2.7: Élaboration d'accords de collaboration avec des institutions stratégiques pour chaque municipalité (minimum 2).

Profil sollicité:

- Expérience précédente en gestion de projets internationaux de coopération.
- Expérience dans le travail avec des municipalités et/ou des services publics.
- Capacité à travailler en autonomie.
- Capacité à communiquer et interagir avec des publics différents (institutions partenaires, jeunes, experts formateurs...).
- Etre méthodique, rigoureux et avoir l'obligation de compte rendu et le sens du respect des délais.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (pack office).
- Maîtrise de la langue arabe et française.
- Sera un atout expérience dans un rôle similaire dans le cadre de projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes.
- Sera un atout l'expérience dans de projets similaires à Tanger.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir du 1 janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. Le service sera prêté à dans les locaux du prestataire, à Tanger.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 8.680€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 10.502,80€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

2 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

- 50% du montant à 30.06.24 sur présentation du rapport intermédiaire détaillant toutes les activités mises en place (description de chaque activité, participants, résultats) ; évaluation des activités; risques identifiés et solutions mises en place ; des photos. Les annexes doivent inclure : les compte rendus de toutes les réunions, y compris : la date, le lieu, les participants, l'ordre du jour, le déroulement de la réunion et les accords/prochaines étapes.
- 50% du montant à 31.12.24 sur présentation de de tous les livrables mentionnés dans ces termes de référence.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 15 jours naturels à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel « Offre Coordinateur local et expert en gouvernance local de politiques d'emploi du projet TT-EMPLOI à Tanger ».
- L'offre présentée doit obligatoirement indiquer clairement : la raison sociale, l'adresse, le téléphone, le courrier électronique et le numéro d'identification fiscale (VAT) de l'entreprise candidate.

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrits aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficience de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 7 novembre 2023

Josep Canals Molina
Secrétaire général